

DU « YOPOTO » AU « CAPITAINE », DU « CAPITAINE » AU « CHEF COUTUMIER ». UNE HISTOIRE...¹

G. Collomb. CNRS

Au mois de Juillet 1823, un voyageur pénètre dans l'estuaire du Maroni. Il rend compte dans son journal de ce qu'il observe dans les villages qu'il visite :

"le premier village de Hollande [c'est-à-dire sur la rive hollandaise] est d'indiens Arrouagues, le chef du village ou capitaine se nomme Pierre. Il est composé de quelques cases. Le second est celui de François, qui est mort récemment et à qui les Français avaient donné une canne à pomme d'argent, des épauettes, un habit d'uniforme et un sabre. [...]. Le village au dessus, d'indiens Galibis, est naissant, ce sont des indiens de la partie française, qu'ils ont abandonnée. Le village le plus éloigné sur le même côté à peu près à cinq lieues de l'embouchure [près du site actuel de Bigiston] a pour capitaine Simon, il est composé d'un assez grand nombre de cases, ce sont encore des indiens Galibis [...] Sur la partie française, le premier village en remontant est composé de quelques cases d'indiens Galibis, et a pour capitaine un nommé Tambock² Ils étaient tous partis pour Surinam quand je suis allé dans leur village. Le second est un village d'indiens Arrouakas, il est peu considérable. Le troisième, de la même peuplade, fort petit aussi, a cependant de grands abattis, Jean en est le capitaine. Plus haut encore est un petit village d'indiens Galibis, capitaine Isaac."

Dans chacun de ces villages, ce voyageur relève la présence d'un personnage qu'il appelle le « capitaine » ; c'est la personne qui le reçoit et qui est son interlocuteur. Cet homme, que les Kali'na nomment le *yopoto*, est généralement le fondateur du village, lié par des liens de parenté avec la plupart des habitants. Le respect qu'on lui accorde vient de son rôle de fondateur et de chef d'une grande famille, mais aussi des qualités personnelles dont il doit faire preuve : posséder un certain talent d'orateur, manifester un comportement exemplaire, savoir se montrer généreux. Mais ce n'est pas pour autant un « chef » comme l'imaginent les Européens : ce « capitaine » n'exerce pas sur le village une véritable autorité, mais simplement une forte influence ; et les villageois n'attendent pas de lui qu'il « commande », mais plutôt qu'il montre l'exemple, et qu'il soit capable d'intervenir comme médiateur dans le règlement des conflits entre individus ou entre familles.

C'est ce qu'avait bien compris un siècle plus tôt un missionnaire visitant les villages Kali'na sur le littoral de la Guyane, près de Cayenne, qui écrivait que ces « capitaines » ne sont « *que des chefs de famille qui n'ont pas plus d'autorité sur les autres qu'un père en a sur ses enfants déjà âgés. Ils ne sont pas aussi trop les maîtres, ils ne commandent pas à leurs gens d'aller à la pêche, mais payant d'exemple ils leur diront 'je m'en vais à la pêche'* » (1718) Et ce personnage était également (et est resté encore souvent jusque dans les années 1970) un chamane, à même de protéger son village et sa famille.

Lorsque les villages devaient se rassembler, en particulier lorsqu'il était nécessaire de se défendre ou d'aller attaquer des ennemis, les plus respectés parmi ces *yopoto* pouvaient devenir des chefs de guerre, rassemblant des troupes nombreuses sous leur commandement. Mais, même dans ces circonstances, leur autorité n'était que momentanée : *"Ils n'ont point de Rois, [...] sinon qu'ils qualifient du nom de Roy, celui qui est leur chef principal, quand ils vont en guerre, qui est d'ordinaire le plus expérimenté, qui a fait parmi eux de plus belles actions, & qui est le plus ancien, comme est maintenant parmi nos sauvages le vieil Biraumon. C'est luy qu'ils consultent d'ordinaire dans leurs plus importantes affaires & défèrent beaucoup à son conseil."*

¹ Si la situation que nous décrivons ici est plutôt caractéristique de la société kali'na, elle est, dans ses grandes lignes, commune à toutes les sociétés indigènes dans la région des Guyanes. Voir, pour une analyse plus détaillée : Collomb G., « Du 'capitaine' au 'chef coutumier' chez les Kali'na », *Ethnologie Française*, 1999/4, pp. 549-557.

² Ce nom est une déformation du kali'na *ta'poko*, qui désigne un homme âgé et respectable.

(1664). Cette capacité des plus puissants parmi les *yopoto* à rassembler largement a été considérablement affaiblie depuis le milieu du 19^e siècle, lorsque le système colonial s'est renforcé dans des zones qui avaient constitué jusque-là de véritables sanctuaires pour les populations amérindiennes installées sur le littoral.

Le « Capitaine »...

Ce personnage du *yopoto* étaient difficilement compréhensible par les Européens qui fréquentaient les côtes de Guyane aux 17^e et 18^e siècles. Pour eux, quelqu'un qui occupait cette place de leader dans le village ne pouvait être qu'un « chef », dont le modèle se trouvait sous leurs yeux dans les chefs militaires qui les commandaient. C'est pour cette raison que les premiers colons donnèrent le titre de "Capitaine" à ces personnages qui exerçaient une autorité sur les villages – mais plus une autorité morale qu'un véritable commandement. Rapidement, et tout naturellement, ces Capitaines deviendront les interlocuteurs privilégiés du pouvoir colonial, à l'intérieur d'un système d'administration indirecte qui se mettra progressivement en place au cours des 18^e et 19^e siècles. On leur donnera, en Guyane française comme au Suriname, un habit et une canne à pommeau d'argent ou une médaille à l'effigie du roi, qui représenteront les insignes de leur nouveau statut.

A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, l'organisation politique et administrative coloniale pèse plus fortement sur la société kali'na, et le Capitaine s'inscrit alors dans le nouveau rapport qui s'instaure entre l'État et les populations indigènes. Lorsqu'en 1930 est créé le Territoire de l'Inini, le Capitaine devient - aux yeux de l'administration – une sorte de relais du pouvoir administratif. Il est nommé par le Gouverneur, qui respecte généralement le choix des villageois, mais il est désormais susceptible d'être destitué et remplacé selon la seule volonté de Cayenne. Le 28 février 1940, le Chef de la Circonscription de l'Approuague écrit ainsi au Gouverneur du Territoire de l'Inini : *"J'ai l'honneur de vous rendre compte de la tenue et des agissements de Piston, Capitaine des Indiens [...]. C'est pourquoi, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir envisager s'il ne serait pas possible de destituer Piston de ses fonctions de Capitaine au profit de Petit Papa, qui est un homme sérieux, paisible, et qui se servirait avec profit de son autorité"*. A cette demande, le Gouverneur répond : *"Un avertissement préalable me paraît nécessaire, au besoin appuyé de la suspension d'un mois d'allocation"*. (Archives départementales de Guyane, Territoire de l'Inini)

Dans les faits, cette pratique restera exceptionnelle, mais cette possibilité de nommer et de destituer librement les Capitaines éclaire sur la nature des rapports qui lient désormais la colonie et les Amérindiens. Lors de la départementalisation, la gestion des Capitaines sera transférée au Conseil Général, qui va salarier ceux qu'il considèrera dès lors comme des employés de l'exécutif départemental, mobilisables parfois comme agents électoraux. Comme autrefois, ils reçoivent du Département, les insignes de leur fonction, une dotation en vêtements (un pantalon et une chemisette d'uniforme, une casquette) et une petite rémunération.

Le « chef coutumier »

Le statut du « Capitaine » est parfois ambigu aujourd'hui, une ambiguïté née de ce rapport particulier qui le lie aux institutions de l'État ou aux collectivités territoriales. Mais rien ne serait plus faux que de ne voir ce personnage que comme un simple instrument des pouvoirs extérieurs, imposé et maintenu par ces pouvoirs. Jusqu'aux années 1980, parfois plus tardivement, le Capitaine a certes dû assumer cette position d'intermédiaire, indispensable, entre la société villageoise et les autorités, et se faire le relais de l'administration vers le village. Mais dans le même temps, ce « Capitaine » n'a jamais cessé d'être, aux yeux des villageois, un *yopoto*. Et c'est de ce statut de *yopoto*, inscrit dans l'histoire de la société kali'na, qu'il tire sa légitimité, bien plus que de l'uniforme que lui a accordé le Département...

Aujourd'hui, alors qu'une grande partie des affaires des villages amérindiens sont gérées par les Communes, le *yopoto* n'a plus la charge des relations avec l'administration ; il peut retrouver le rôle qui a toujours été le sien dans les sociétés amérindiennes, comme un acteur central de la vie communautaire, médiateur dans les conflits entre les familles, et chargé de faire respecter le droit coutumier. C'est ce que

montre, aujourd'hui encore, l'importance que les Kali'na attachent à la présence et au discours du *yopoto* du village lors des rituels marquant la sortie progressive d'un deuil familial – *Omakano* et *Epekotono*. Lors de ces fêtes, qui sont des grands moments de rassemblement sociaux, le *yopoto* prononce un discours d'ouverture très attendu par les participants, dans lequel il appelle au respect de la tradition et de la langue, et recommande un renforcement de la solidarité familiale et communautaire.

Ce renforcement du rôle du *yopoto* s'est traduit depuis quelques années par la généralisation d'une nouvelle appellation en français, celle de « Chef coutumier », qui s'écarte délibérément de l'ambiguïté que véhiculait le terme de « Capitaine ». Le remplacement des anciens *iopoto*, souvent âgés, par une nouvelle génération, et l'élection de nouveaux *yopoto* dans des villages dont l'histoire particulière avait conduit à une mise en sommeil de l'institution, montrent que l'institution coutumière a retrouvé aujourd'hui sa place dans les villages amérindiens, à côté des élus siégeant dans les conseils municipaux, et à côté des représentants au sein des organisations politiques.